



APRES CREDD 2016-2018 : QUELLES PERSPECTIVES SOCIALES ?

Cheick Oumar TOGOLA
Planificateur

Décembre 2018

Table des matières

Contexte et justification	4
Introduction	6
I- La mise en œuvre du CREDD 2016- 2018 :	8
1.1. Les procédures d'élaborations du CREDD 2016- 2018.	8
1.2. La mise en œuvre du CREDD 2016- 2018	11
II- Mise en œuvre des ODD 2030	15
III- Les processus d'élaboration du nouveau CREDD 2019- 2023 et de l'ENP Mali 2040	22
3.1. Nouveau CREDD 2019- 2023	22
3.2. Processus d'élaboration ENP Mali 2040	23
3.3 Nouveau Dispositif institutionnel de suivi évaluation du CREDD et des ODD (Voir annexe). 26	
IV- Les constats	28
V- Les défis de la participation des travailleurs au processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi- évaluation des politiques et stratégies nationales	29
VI- Proposition de stratégie d'amélioration de la participation syndicale pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations dans la nouvelle stratégie	30
Conclusion et recommandations	32

Contexte et justification

La sortie progressive de cette crise multidimensionnelle qui traduit, en fait, la capacité de résilience de nos populations ainsi que les efforts consentis par l'ensemble des décideurs publics et politiques, des acteurs sociaux et partenaires de tout acabit a été soutenue entre autres par :

- L'adoption en 2015 par les Nations Unies des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 aux termes de l'échéance des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ;
- La mise à la disposition du Gouvernement de la République des Conclusions de la Conférence de Paris d'Octobre 2015 sur la Relance Economique et le Développement Durable du Mali ;
- Et surtout la Signature en Mai et Juin 2015 de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation issu du Processus d'Alger.

Cet état de fait, marqué par l'adhésion du Mali aux ODD et l'arrivée à échéance du CREDD 2016- 2018, a conduit le Mali à procéder à la révision systématique des principaux documents de référence pour cadrer son développement socio- économique (CREDD 2016- 2018 et ENP Mali 2025).

A cet effet, pour mieux marquer la prise en compte des préoccupations des travailleurs dans la conception, la mise en œuvre et le suivi- évaluation des politiques publiques, la Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali (CSTM) et l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), en partenariat avec la Friedrich Ebert Stiftung (FES) ont pleinement participé à la mise en œuvre de ces politiques à travers des activités d'information, de formation et de publications de positions stratégiques, en l'occurrence la Contribution des Syndicats à la Réduction de la Pauvreté.

L'année 2018 a amorcé la fin de la durée de vie du CREDD, c'est la raison pour laquelle le Gouvernement du Mali lance le processus de formulation d'une stratégie nationale pour l'élaboration d'une nouvelle politique publique à travers une stratégie combinée de production d'une stratégie national.

La présente requête d'activité vise l'analyse des objectifs et des résultats de mise en œuvre du CREDD et des ODD aux fins de mieux préparer les partenaires sociaux que sont les acteurs syndicaux qui participent et accompagnent le processus itératif de mise en œuvre des politiques publiques de développement notamment le CREDD. C'est en vue d'analyser des objectifs et

des résultats de mise en œuvre du CREDD et des ODD en fins de mieux préparer les partenaires sociaux qui sont les acteurs syndicaux ils participent et accompagnent le processus itératif de mise en œuvre des politiques publiques de développement notamment le CREDD, que la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) commandite la présente analyse critique intitulée « Après CREDD 2016-2018 : quelles perspectives sociales ? »

Introduction

Dans le cadre de l'élaboration de la nouvelles stratégie nationale, le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable du Mali (CREDD 2019- 2023, la Confédération Syndicale des Travailleurs du Mali (CSTM) et l'Union Nationale des Travailleurs du Mali (UNTM), en partenariat avec la Friedrich Ebert Stiftung (FES) ont jugé opportun de procéder à une analyse des documents de référence du Mali en matière de développement économique et sociale (le CREDD, l'Etude nationale prospective (ENP) et les Objectifs de développement durable (ODD). L'intérêt de cet exercice est de permettre aux deux centrales syndicales de se faire une place dans les processus de conception et de mise en œuvre desdits documents.

L'objectif général de la présente analyse est : doter la CSTM et l'UNTM d'une analyse critique structurelle pour l'atelier préparatoire de la stratégie nationale 2019-2023 et de l'Etude nationale Prospective 2040.

De façon spécifique, il s'agit de :

- Identifier les facteurs et variables déterminants du « système Mali » ;
- Analyser la pertinence et l'importance des acteurs syndicaux dans la stratégie nationale;
- Formuler des recommandations stratégiques à l'endroit des syndicats des travailleurs pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations dans la nouvelle stratégie nationale (relativement à la méthode préconisée, aux thématiques, etc.)

Les résultats attendus sont :

- les facteurs et variables déterminants du «système Mali) sont identifiées;
- la pertinence et l'importance des acteurs syndicaux dans la stratégie nationale sont analysées ;
- le Rapport d'analyse critique avec des recommandations d'actions est disponible pour une meilleure participation des syndicats des travailleurs au processus d'élaboration de la stratégie nationale et de l'Etude nationale prospective 2040.

La méthodologie adoptée a consisté à faire une exploitation et une revue documentaire :

- du document du CREDD 2016- 2018 (son cadre de mesure de performance du CREDD et le niveau d'atteinte des objectifs) ;
- du document Etude nationale prospective « Mali 2025 » (ENP Mali 2025) ;

- de la documentation sur les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030 (ODD) ;
- des rapports produits dans le cadre de la mise en œuvre du CREDD 2016- 2018 et de l'ENP Mali 2025 ;
- du Rapport national volontaire sur la mise en œuvre des ODD au Mali ;
- des documents préparatoires de la stratégie 2019- 2023 (CREDD 2019- 2023) et de l'ENP Mali 2040 ;
- et des sites internet du PNUD (www.undp.org), du Ministère en charge des finances (www.finances.gouv.ml) etc.

Dans un second temps nous analysons les forces et les insuffisances, et proposons des orientations stratégiques pour l'amélioration de la contribution des travailleurs (à travers l'UNTM et la CSTM) dans les processus de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des nouveaux documents de références (CREDD 2019- 2023, ENP Mali 2040).

Le document présent servira de base de travail pour les groupements syndicaux (CSTM et UNTM) pour leur positionnement dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des documents de politique publique pour une meilleure prise en compte des préoccupations des travailleurs.

I- La mise en œuvre du CREDD 2016- 2018 :

1.1. Les procédures d'élaborations du CREDD 2016- 2018.

Le Gouvernement et les PTF se sont accordés sur un agenda ferme et sur la nécessaire mobilisation de l'ensemble des acteurs dans le cadre d'un processus inclusif de pilotage et de validation du cadre unique de référence. La création d'un groupe de réflexion multipartite est venue consacrer le caractère participatif du processus (Il faut signaler ici que la participation des organisations syndicales au groupes de réflexion se caractérisait par : (1) une limitation de participation se focalisant en grande partie aux ateliers de validations des documents, (2) une limitation en termes de représentativité, une à deux, ou de fusion dans la société civile. Ce groupe de réflexion a rédigé et adopté une note conceptuelle relative au cadre unique de référence ainsi qu'au caractère participatif et inclusif de son élaboration.

Enfin, pour assurer la qualité du cadre unique de référence, l'ensemble des acteurs ont pu être mobilisés dans le cadre d'une dynamique consultative avec l'apport d'un consultant international et de deux consultants nationaux expérimentés mis à disposition par le PNUD, travaillant en étroite concertation avec le groupe de réflexion, la Cellule Technique CSLP et les départements ministériels. Comme rappeler dans le paragraphe précédent, la participation des organisations syndicales n'était pas adéquate pour permettre une prise en compte effective de leurs préoccupations (participation se limitant très souvent aux ateliers de validation et non au processus de conception de la stratégie en elle-même).

Dans le cadre de ce processus consultatif, des réunions et des ateliers ont été organisés :

- trois réunions du groupe de réflexion (les 12 mai, 24 juin et 07 octobre 2015) ;
- une réunion d'échanges des groupes thématiques des différents acteurs (le 29 septembre 2015) et deux réunions d'information à l'intention des coordonnateurs des groupes thématiques des PTF à la Banque Mondiale et lors de l'atelier sur le Document de Stratégie Pays Mali/BAD (les 05 et 08 octobre 2015) ;
- Un atelier de mise en cohérence des plans d'actions (les 21, 22 et 23 octobre 2015) ;
- un atelier sur le cadrage macroéconomique (les 02, 03 et 04 novembre 2015) et un atelier national de concertation (les 17 et 18 décembre 2015).

Le document a ensuite été validé au niveau politique le 26 février 2016 lors de la réunion du Groupe de réflexion ayant regroupé autour du Ministre de l'Economie et des Finances, dix (10) membres du Gouvernement, les Partenaires Techniques et Financiers, les représentants de la

Société civile, du Secteur privé et des Collectivités territoriales. Le CREDD a été adopté en Conseil des Ministres le 27 avril 2016, après son examen en Conseil de Cabinet à la Primature, le 29 mars 2016 en présence de vingt-deux (22) membres du Gouvernement.

Les mécanismes institutionnels de pilotage et de suivi évaluation du CREDD

Le dispositif de pilotage et de suivi évaluation du CREDD comprend quatre niveaux :

- le niveau d'orientation stratégique, le Comité National d'orientation Stratégique (CNOS) présidé par le 1^{er} Ministre ;
 - a. le niveau de pilotage politique et technique : le comité de pilotage présidé, au niveau politique par le Ministre de l'Economie et au niveau technique par le Secrétaire général du Ministre en charge de l'Economie ;
 - b. un secrétariat technique : la Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la pauvreté (CT/CSLP) ;
 - c. le niveau régional et Local : les Comités Régionaux d'Orientation de Coordination et de Suivi Evaluation des Action du Développement.

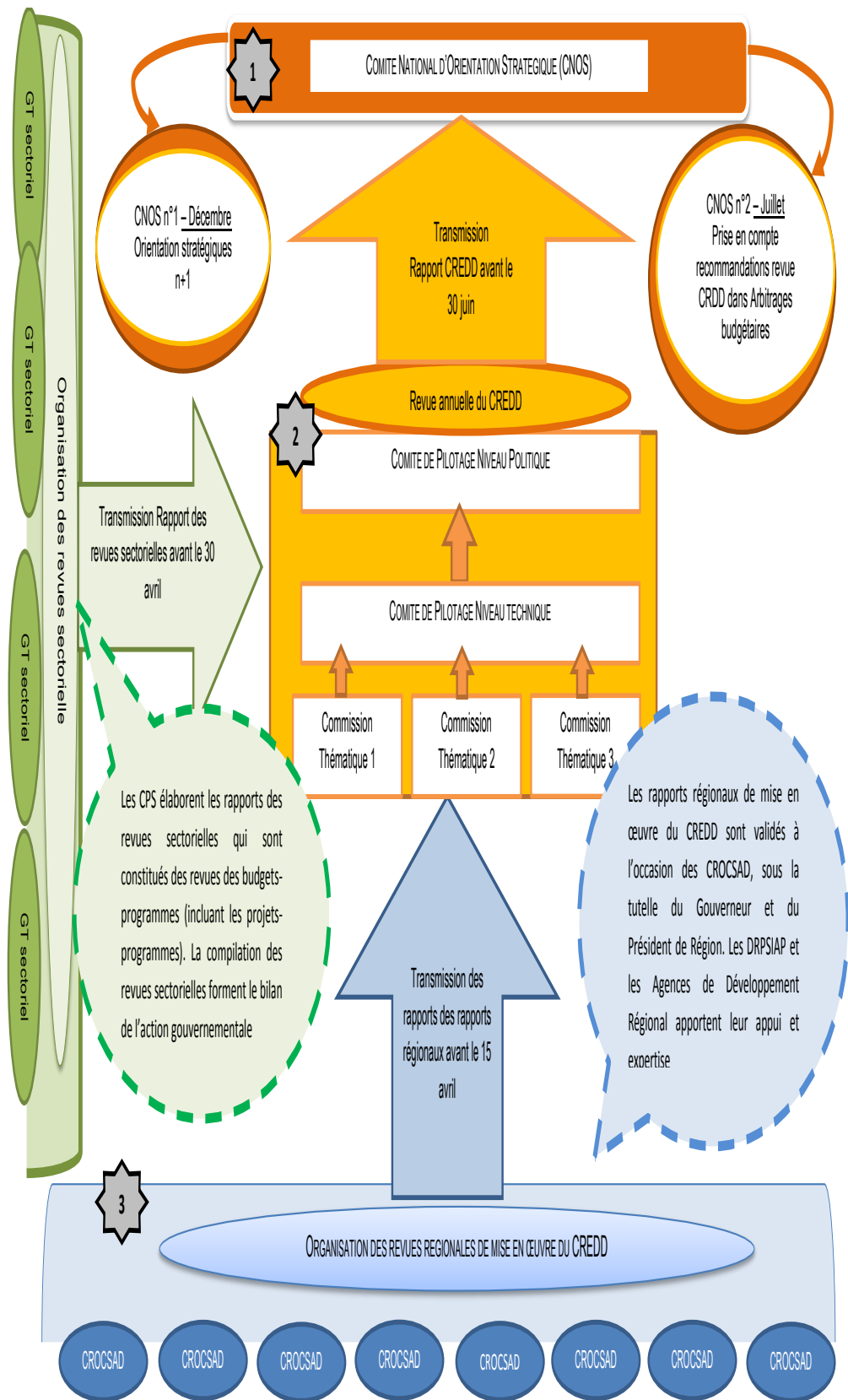
Il faut noter que le diagnostic avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et le suivi de leurs engagements se font dans le cadre des mécanismes ci-dessus défini pour le CREDD à travers la Commission Mixte Mali/ Partenaires Techniques et Financier, coprésidée par le Ministre en charge de l'économie et le chef de file des PTF ainsi que les mécanismes existants au niveau sectoriel. Aussi, la réunion Premier Ministre/Troïka et le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie commune d'accompagnement pays SCAP s'est fait en cohérence avec les mécanismes institutionnels du CREDD.

La coordination de l'ensemble des dispositifs a été assurée par le Ministre en charge de l'Economie.

Les différents rapports produits sont :

- Rapports d'exécution annuel ;
- Rapports d'exécution semestriel ;
- Rapports d'exécution semestriel des Comités Régionaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD).

Schéma du dispositif CREDD 2016- 2018.



1.2. La mise en œuvre du CREDD 2016- 2018

Exécution budgétaire du CREDD 2016- 2018 (revue session politique 27 juin 2017)

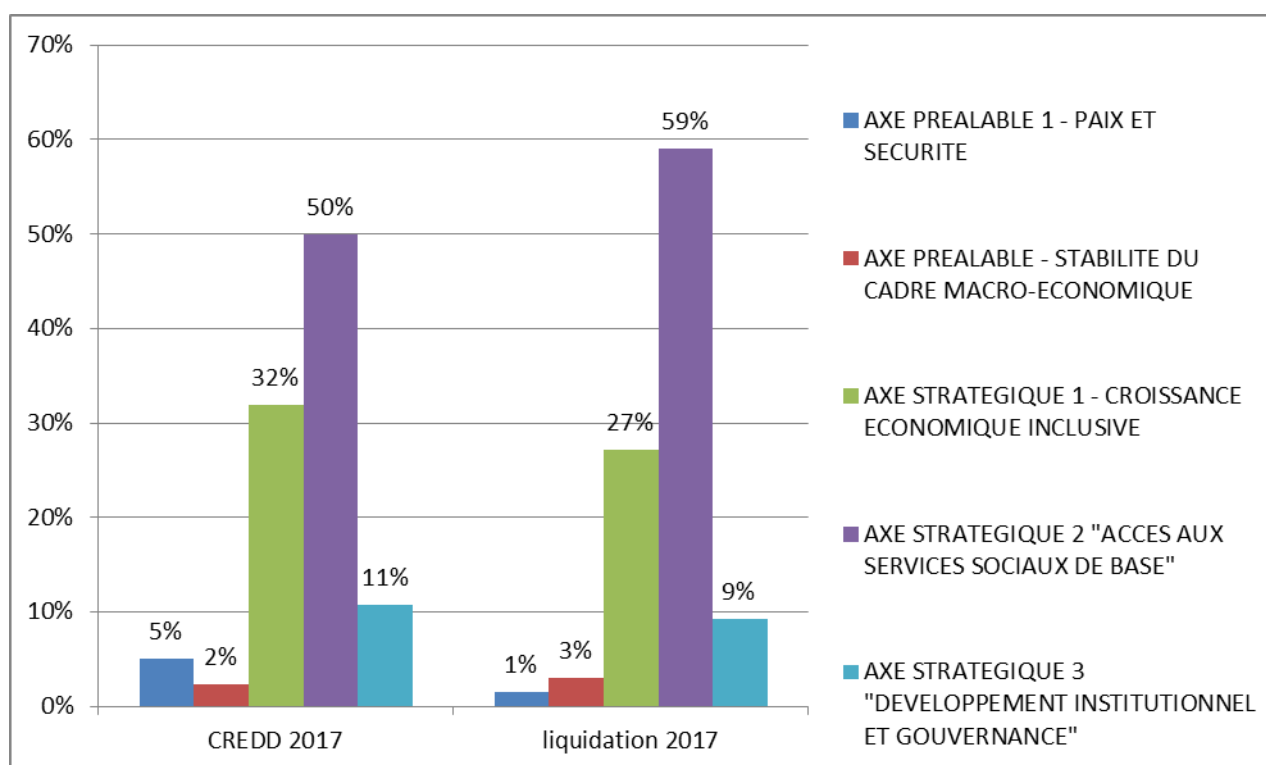
Dans le cadrage du CREDD 2016-2018, un montant de 840,6 Milliards de FCFA était prévu en 2017 pour les 5 axes du CREDD. La situation d'exécution budgétaire se présente comme suit :

- ✓ Les ressources propres liquidées ont représenté 634,7 Milliards de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 75%.
- ✓ Pour comprendre cette situation, il faut aussi rappeler le faible taux d'exécution des domaines comme « Défense et sécurité » (20,4%) et « Développement Rural et sécurité alimentaire » (14,8%).
- ✓ Nous notons un effort budgétaire spécifique qui a été déployé pour s'assurer de l'atteinte des objectifs spécifiques liés aux domaines « Paix, réconciliation nationale et reconstruction du Nord » (124%), « Développement des infrastructures » (113,6%), « Développement social, actions humanitaires et solidarité » (117,2%).
- ✓ Enfin, par rapport à l'enveloppe prévue des ressources propres sur la période 2016-2018, le taux d'exécution des deux premières années 2016 et 2017 est de 53,8%.

Indicateurs	Axe préalable 1	Axe préalable 2	Axe Stratégique 1	Axe Stratégique 2	Axe Stratégique 3
Part prévue dans le CREDD	6,48%	2,94%	19,76%	57,16%	13,66%
Part constatée	6,80%	3,21%	25,25%	53,34%	11,41%
Taux d'exécution budgétaire 2016	103,11%	107,27%	125,64%	91,74%	82,12%
Taux de consommation de l'enveloppe 2016-2018	29,67%	35,14%	28,68%	26,79%	24,17%

Taux d'activités contenues dans le Plan d'actions réalisées ou en cours de réalisation	57%	100%	56,00%	80%	67%
Pourcentage d'indicateurs contenus dans le cadre de performance ayant évolué favorablement	66,70%	69,20%	88,20%	75%	78,60%

Répartition en % par axe entre le cadrage et l'exécution



En 2017, 59% des ressources internes liquidées pour la mise en œuvre du CREDD ont été allouées à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base. Ainsi, par rapport au cadrage initial du CREDD, la part de cet axe a augmenté de 9 points de pourcentage.

L'axe « Croissance économique inclusive et durable » a vu sa part baisser par rapport aux prévisions en passant de 32% à 27%, soit 5 points de pourcentage en moins sur les ressources internes.

La part de l'axe « Développement institutionnel et gouvernance » a régressé par rapport aux prévisions initiales de deux points de pourcentage. La part de l'axe préalable « Paix et sécurité » s'est également réduit par rapport aux prévisions en passant de 5% à 1%. Ce qui n'est pas assez réaliste au vu de nombreux défis que renferme cet axe.

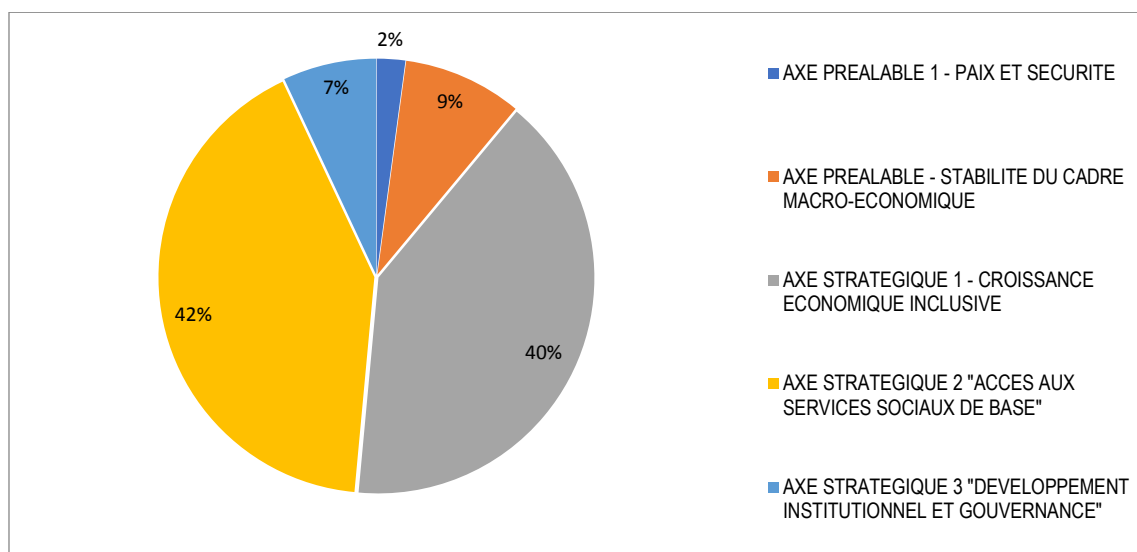
Selon les données recueillies grâce au Cadre des Ressources Externes à Moyen-Terme, le montant des ressources extérieures estimées pour 2017 au titre de l'aide publique au développement s'est élevé à 963,6 Milliards de FCFA, articulés autour des objectifs spécifiques du CREDD. Ainsi, le montant total des ressources disponibles pour le financement du CREDD s'est élevé à 1 949,6 Milliards de FCFA pour l'année 2017, dont 49,4% apportés sous forme d'aide et 50,6% par des ressources propres. Les axes « Stabilité du Cadre Macro-Economique » (83%), « Paix et sécurité » (73,1%) et « Croissance Economique Inclusive et durable » (52,2%), ont été majoritairement financés par les ressources extérieures. L'analyse que nous pouvons faire ici est que le financement de nos politiques et stratégie est fortement tributaire des ressources venues de l'extérieur. Ce qui pose la problématique du financement de nos stratégies de développement par les ressources intérieures.

Tandis que les axes « Accès aux Services Sociaux de Base » (60,7%) et « Développement Institutionnel et Gouvernance » (56,5%) ont été majoritairement financés par les ressources propres.

Les domaines prioritaires¹ « Paix, Réconciliation nationale et reconstruction du nord », 10 « Développement Social, actions humanitaires et solidarité » et 6 « Développement des infrastructures » affichent un taux d'exécution budgétaire supérieur à 100% par rapport au cadrage initial du CREDD, avec des taux de respectivement 124%, 117,2% et 113.6%.

En ce qui concerne l'Axe « Développement Institutionnel et Gouvernance », le montant des dépenses liquidées est de 58,99 Milliards de FCFA contre une prévision initiale de 90 Milliards de FCFA. L'Axe « Développement Institutionnel et Gouvernance » est financé à hauteur de 56,5% par les ressources propres et 43,5% par l'aide extérieure.

Répartition des financements toutes ressources confondues en 2017



Toutes ressources confondues (ressources propres et ressources extérieures), l’Axe « Accès aux services sociaux de Base » bénéficie plus de ressources avec 42% du financement. L’Axe « Croissance économique inclusive et durable » représente 40% du financement disponible. L’Axe préalable « Stabilité du Cadre Macro-Economique » et l’Axe « Développement Institutionnel et Gouvernance » ont respectivement 9% et 7%. Enfin, l’axe préalable « Paix et Sécurité » représente 2% de l’ensemble des financements (mais, il n’intègre pas une série d’engagements financiers des partenaires techniques et financiers pour une question de périmètre de l’aide publique au développement).

Niveau de renseignement et d’évolution des indicateurs

Lors de la revue 2017 de la mise en œuvre du CREDD (2016-2018), les participants ont formulé dix-huit (18) recommandations. Sur les dix-huit points, onze (11) ont été réalisées, cinq (05) sont en cours de réalisation et deux (02) sont non réalisées (Constats faits lors de la revue 2017 du CREDD tenue en juin 2018).

	Non renseignés	Evolution favorable	Stabilité	Evolution défavorable	Total
Pauvreté	0	2	0	0	2
Paix et sécurité	2	0	0	1	3
Stabilité macroéconomique	0	8	3	2	13
Croissance économique inclusive et durable	1	11	2	2	16
Développement social et Accès aux services sociaux de base	0	13	4	5	22
Développement institutionnel et gouvernance	5	7	1	5	18
Total	8	41	10	15	74
%	11%	55%	14%	20%	100%

Source. Rapport revue CREDD, juin 2018.

- ✓ 74 Indicateurs répartis entre les axes, domaines prioritaires et objectifs spécifiques du CREDD et en lien avec les ODD ;
- ✓ 11% sont non renseignés, 55% ont connu une évolution favorable, 14% sont restés stables et 20% ont connu une évolution défavorable.

II- Mise en œuvre des ODD 2030

Au Mali, le processus d'appropriation a commencé par l'organisation d'un atelier national de restitution, de formation, de sensibilisation et d'appropriation des Objectifs de Développement Durable, du 14 au 16 novembre 2016 à Bamako.

L'objectif de cet atelier, qui a réuni tous acteurs nationaux (du secteur public, de la société civile, des Collectivités territoriales et du secteur privé), était de « renforcer la capacité de leadership des parties prenantes dans la priorisation, l'appropriation, l'intégration des ODD

dans les politiques et stratégies de développement et l'accélération de leur atteinte au Mali, en leur fournissant les concepts et les outils nécessaires dans ce domaine ».

A la suite de cet atelier, des « ateliers régionaux », couvrant l'ensemble du pays, ont été organisés.

- Kayes du 29 au 31 mai 2017 ;
- Mopti du 06 au 08 juin 2017, qui a regroupé en plus de ses acteurs, ceux des régions de Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka et Taoudénit ;
- Ségou du 13 au 15 juin 2017 ;
- Koulikoro du 20 au 22 juin 2017 ;
- Sikasso du 04 au 06 juillet 2017 ;
- District de Bamako du 22 au 23 août 2017.

La réunion des régions de Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka et Taoudéni en même temps que la région de Mopti était dû au fait que l'organisation des ateliers dans les Chefs-lieux de région était confrontée à un problème d'insécurité. Ce qui a fortement entaché l'organisation simultanée d'un atelier réunissant toutes ces régions, les régions n'ayant pas les mêmes réalités socio-économiques

Au cours de chaque atelier, la méthodologie a consisté à répartir les participants en quatre groupes de travail selon la logique thématique de l'Agenda 2030, à savoir :

- le capital humain exprimé dans les ODD 1, 2, 3, 4, 5 et 6 ;
- la promotion d'une croissance forte, inclusive et durable capitalisée dans les ODD 7, 8, 9, 10 et 11 ;
- la protection de l'environnement déclinée dans les ODD 12, 13, 14 et 15 ;
- la promotion d'une bonne gouvernance sous toutes ses formes, exprimée dans les ODD 16 et 17.

La priorisation des cibles s'est faite à l'aide de la grille de priorisation de développement durable, outil développé par l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD).

Le processus a été couronné par un atelier national tenu du 28 au 29 septembre 2017. L'objectif de cet atelier était d'établir, au niveau national, une liste de cibles prioritaires sur les cent soixante-neuf (169) cibles afin de les intégrer dans les politiques et stratégies de développement régional et national en vue de contribuer à l'atteinte des ODD.

A la suite de ces ateliers, des recommandations ont été formulées, qui sont entre autres :

- mettre en place l'arrangement institutionnel de coordination et de suivi des ODD ;
- élaborer une feuille de route de mise en œuvre des ODD ;
- multiplier les ateliers de sensibilisation, d'information, de vulgarisation d'appropriation avec les différents acteurs (institutions de la république, services techniques déconcentrés de l'Etat, Collectivités territoriales, organisations de la société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers) ;
- veiller à l'intégration des ODD dans les programmes et plans de développement aux niveaux commune, cercle et région.

Sur la base des recommandations, une proposition d'arrangement institutionnel de coordination et de suivi des ODD a été proposée au Gouvernement, la feuille de route de mise en œuvre des ODD est en cours de mise en œuvre.

Dans le souci d'améliorer la communication et la compréhension des ODD, le Gouvernement, avec l'appui du PNUD, envisage de traduire la brochure sur les ODD dans les langues nationales. A ce niveau Il serait judicieux de produire des supports audio et vidéo en langues nationales pour un accès beaucoup plus grand et plus efficace des populations pour comprendre les ODD.

Notons que le processus est conjointement mené par le Ministère des Affaires Etrangères et de la coopération Internationale à travers la Direction de la Coopération multilatérale, le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable à travers l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable, le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine à travers le Secrétariat Général pour la Commission Nationale à l'Intégration Africaine, le Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire à travers l'Observatoire du Développement Humain Durable et de Lutte contre la Pauvreté , le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population à travers l'Institut National de Statistique, le Ministère de l'Economie et des Finances à travers la Cellule Technique du Cadre Stratégique

de Lutte contre la Pauvreté et la Direction Nationale de la Planification et du Développement avec l'appui technique et financier des agences du système des Nations Unies au Mali.

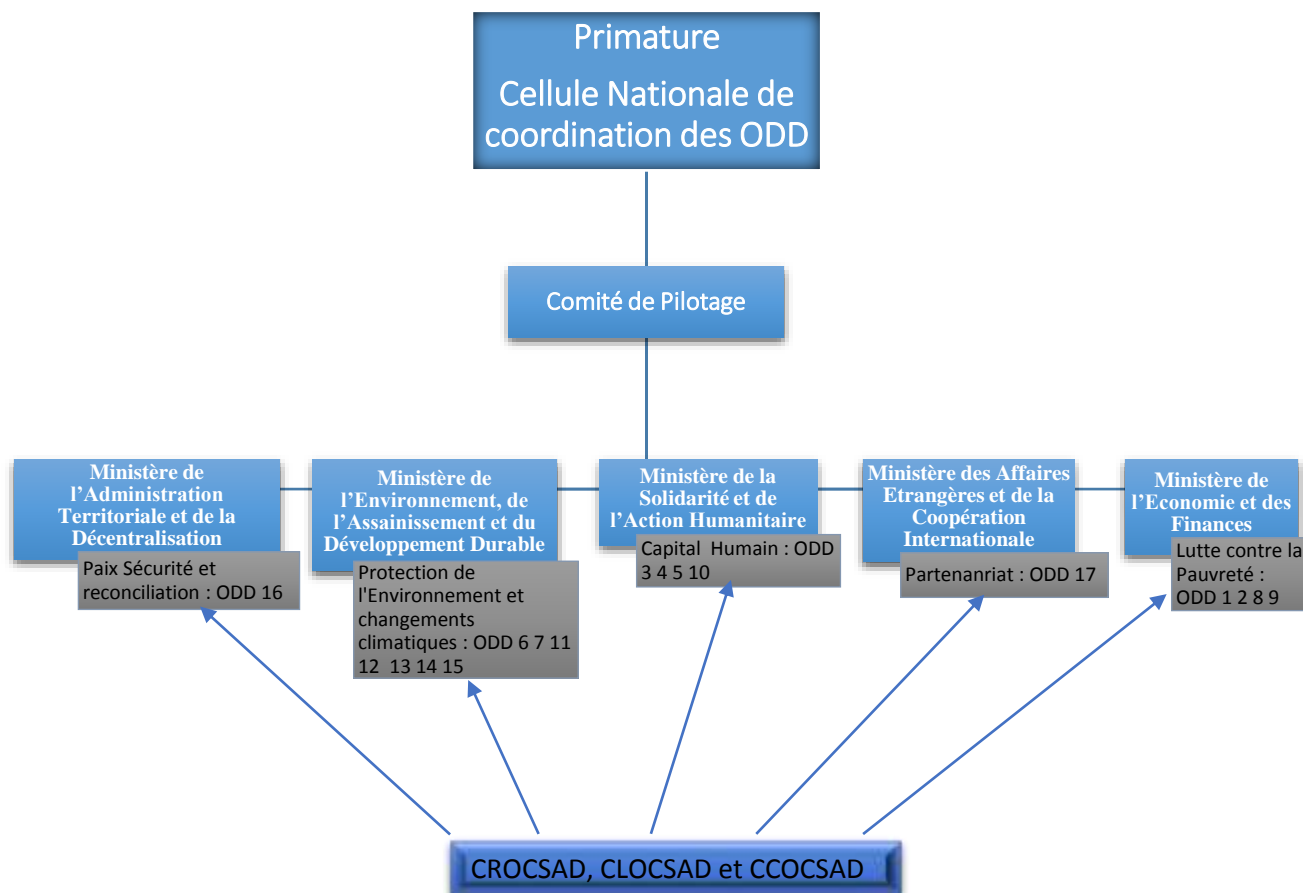
Le Mali n'a pas encore intégré les ODD dans ses documents de planification du développement. Néanmoins des actions et initiatives sont en cours pour adopter ou réviser les différents documents de planification comme la vision ENP 2025, le CREDD (2016-2018), le Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation (DCPND) et les autres documents afin d'y intégrer les ODD. L'évaluation de l'alignement avec l'outil RIA du PNUD, a mis en évidence un degré important d'intégration des ODD dans le CREDD et autres documents sectoriels, avec 86 cibles ODD sur 100 possibles, trouvant une référence dans les politiques de développement du Mali.

En plus de l'alignement et de la cohérence des politiques et stratégies, des exercices de priorisations des cibles à l'aide de l'outil de l'IFDD (grille de priorisation), ont été conduits dans toutes les régions. Ceux-ci ont permis de définir les cibles prioritaires par objectif (cf. annexe). Pour ce qui est des outils utilisés pour les exercices de priorisation, il faut dire que les travailleurs n'ont pas suffisamment approprié leur utilisation pour garantir leur participation active au processus de conceptions des documents de planification de référence. Ce qui fait ressortir un besoin de renforcement des capacités des deux centrales syndicales dans la maîtrise des outils utilisés de planification et de suivi-évaluation aussi bien au niveau national que local.

Ces priorités feront l'objet de planification et d'intégration dans les politiques de développement communal, local et régional.

Le Gouvernement du Mali inscrit résolument ses efforts dans le cadre de la Vision panafricaine du développement à long terme du continent, adoptée en janvier 2015 par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine dans le Document cadre de l'Agenda 2063, à savoir : « Une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale » et celle de l'Etude Nationale Prospective (ENP 2025).

Mécanismes institutionnels Provisoire proposé pour les ODD



Au niveau politique, un Comité national de pilotage, présidé par Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement, regroupe l'ensemble des Départements ministériels, le Parlement, les Gouverneurs de régions et/ou les Présidents de Conseils des Régions, le Conseil National de la Société civile, les partenaires techniques et financiers représentés par la TROIKA, et le Patronat. A ce niveau, fort est de constater l'absence des syndicats au sein de l'instance de prise de décisions pour la conception, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques.

Le secrétariat dudit Comité sera assuré par une Cellule nationale de coordination des ODD, créée à cet effet.

Au niveau sectoriel, cinq (5) groupes de résultat seront mis en place, chaque groupe comprendra les Départements ministériels et les acteurs de développement, qui de par leurs attributions ou leurs domaines de compétence, contribuent à l'atteinte de l'objectif indiqué. Chaque groupe de résultat sera coordonné par un Département ministériel, Chef de file.

Les groupes de résultats identifiés et les Départements chefs de file se présentent ainsi qu'il suit :

- **Développement du capital humain : ODD 3, 4, 5, 10** : Il est coordonné par le Ministère de la Solidarité et de l'Action Humanitaire (MSAH) ;
- **Croissance inclusive et lutte contre la pauvreté : ODD 1, 2, 8, 9** : Il est coordonné par le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) ;
- **Protection de l'Environnement et lutte contre les changements climatiques : ODD 6, 7, 11, 12, 13, 14, 15** : Il est coordonné par le Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable (MEADD) ;
- **Gouvernance, Paix, Sécurité et Réconciliation : ODD 16** : Il est coordonné par le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MATD) ;
- **Partenariat et Mobilisation des ressources : 17** : Il est coordonné par le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MAECI).

Au niveau régional, local et communal, le dispositif de coordination pour le suivi de la mise en œuvre des ODD sera assuré par les Comités régionaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD), les Comités locaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CLOCSAD) et les Comités Communaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CCOCSAD).

Indépendamment, de cet arrangement institutionnel de mise en œuvre et de suivi des ODD, l'Assemblée Nationale du Mali a adopté une résolution pour le suivi des ODD suivant le vote N°15-016-ANRM du 26 novembre 2015.

Concernant les faiblesses rencontrées aussi bien dans la mise en œuvre du CREDD 2016- 2018 que les ODD nous pouvons les résumer comme suit :

- L'absence des syndicats au sein de l'instance de prise de décisions pour la conception, la mise en œuvre et le suivi- évaluation des politiques publiques ;
- la faible affectation (et faible mobilisation) des ressources financières nécessaire pour l'atteinte des objectifs ;
- l'insuffisance des ressources humaines qualifiées ;

- l'insuffisance de synergie dans les actions menées dans la mise en œuvre des ODD ;
- le manque de données statistiques dans plusieurs domaines ;
- la non maîtrise des outils des outils de planification/intégration des ODD ;
- le faible fonctionnement de certaines instances de coordination (CROCSAD, CLOCSAD) et de veille pour la mise en œuvre du CREDD et des ODD ;
- La non appropriation par les syndicats des documents composantes du CREDD 2016-2018 (cadre de mesure de performance, outils de suivi- évaluation etc.) ;
- la faible appropriation du CREDD et des ODD par tous les acteurs chacun dans son domaine de compétence ;
- **Le non-respect du calendrier harmonise des revues par les sectoriels.** le respect du calendrier harmonisé devrait constituer une priorité pour tous les responsables impliqués dans le processus des revues, notamment les revues Budgets-Programmes, les Revues Programmes-Projets, les Revues Sectorielles, les Revues Régionales, la Revue. CREDD-ODD
- **L'insuffisance dans la production des données statistique** pour alimenter la production des revues a tous les niveaux (local, régional et national). Ce qui a pour conséquence d'entraîner la faible articulation du dispositif informationnel (multiplicité des bases de données) pour répondre aux demandes d'informations nécessaires ;
- **la faible implication des partenaires sociaux dans la mise en œuvre (Syndicats);** sous information et ou faible maitrise des outils par les représentants syndicaux; faible niveau d'organisation des syndicats; la faible représentativité des syndicats dans les groupes thématiques
- **L'insuffisance dans la maîtrise des outils de suivi- évaluation.** En effet, on dénote une divergence de point de vue entre les acteurs dans la compréhension de plusieurs indicateurs choisis pour le suivi du CREDD, les structures habilitées pour le renseignement de certains indicateurs, la difficulté de renseignement de certains indicateurs, la multiplicité des bases de données et outils pour renseigner les mêmes indicateurs ;
- **la faible appropriation du CREDD et des ODD par tous les acteurs** chacun dans son domaine de compétence ;
- la faible information/sensibilisation des acteurs sur les ODD 2030, le CREDD et l'ENP.

Les défis majeurs sont :

- le renforcement des capacités des parties prenantes au processus d'élaboration et de mise en œuvre du nouveau CREDD, des ODD et de l'ENP.
- Une meilleure organisation des travailleurs (à travers la CSTM et l'UNTM) pour une représentativité effective dans toutes les instances de prises de décision en lien avec les politiques publiques ;
- la finalisation de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'intégration des ODD dans les documents de politiques et stratégies nationales et à la mise en œuvre des ODD ;
- l'élaboration d'un plan de communication inclusif sur les ODD.
- le renforcement des capacités des organisations syndicales et leur implication au processus d'élaboration et de mise en œuvre du nouveau CREDD, des ODD et de la réalisation de l'ENP Mali 2040;
- La mise en place d'un comité de Veil et ou d'une plateforme fédérée syndicale qui aura pour mission
- L'appropriation et la diffusion des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'intégration des ODD dans les documents de politiques et stratégies nationales au près des structures à la base ;
- L'organisation de revue annuelle régionale et nationale alternative de la mise en œuvre des politiques publiques
- l'élaboration d'un plan de communication inclusif sur la mise en œuvre des politiques et stratégie publique ODD.

III- Les processus d'élaboration du nouveau CREDD 2019- 2023 et de l'ENP Mali 2040

3.1. Nouveau CREDD 2019- 2023

Dans le cadre du processus d'élaboration du nouveau document de stratégie et de la réalisation de l'Etude nationale prospective Mali 2040, une note a été produite et approuvée pour orienter les deux exercices qui partagent une approche méthodologique commune à travers notamment

un tronc commun que constitue le diagnostic stratégique ; cela permettra d'assurer une cohérence entre leurs processus respectifs.

Le niveau d'avancement le chronogramme pour les activités à venir repose sur le niveau des activités menées et le chronogramme révisé

Les activités menées

Les activités déjà réalisées dans le cadre de l'élaboration du nouveau CREDD sont :

- ✓ le lancement officiel du processus d'élaboration sous la présidence du Ministre de l'Economie et des Finances ;
- ✓ le diagnostic stratégique qui se fait à travers l'opération suivante : i) les études thématiques, ii) une enquête, iii) l'analyse structurelle et iv) la production du rapport de diagnostic.

Les prochaines étapes sont les suivants :

- ✓ validation des rapports des études thématiques et synthèse du rapport d'analyse structurelle et du rapport de l'enquête diagnostique ;
- ✓ consolidation et Synthèse du rapport du diagnostic stratégique
- ✓ validation du rapport du diagnostic stratégique ;
- ✓ élaboration du document de stratégie CREDD 2019-2023 ;
- ✓ validation du document de stratégie CREDD 2019-2023 ;
- ✓ poursuite des travaux de l'Etude prospective Mali 2040.

En termes de suivi du chronogramme de formulation de la stratégie post CREDD et de la réalisation de l'ENP Mali 2025, nous sommes à la phase de rédaction du rapport d'analyse des résultats des enquêtes. Ce qui représente un retard sur le chronogramme d'élaboration du CREDD 2019- 2023 et de l'ENP Mali 2040.

3.2. Processus d'élaboration ENP Mali 2040

Bref rappel su le Processus d'élaboration de la Vision ENP Mali 2040

Le Mali est en cours de se doter d'une vision pour l'horizon 2040 (ENP Mali 2040). Ainsi, les objectifs visés dans ce cadre sont :

- l'exploration du champ des futurs possibles du Mali ;

- l'élaboration d'une vision de développement de long terme ;
- la détermination des orientations stratégiques de mise en œuvre de la vision ;
- l'élaboration d'un plan d'opérationnalisation de la vision.

Pour l'atteinte des objectifs sus visés, les activités suivantes sont prévues :

- la construction de scénarios thématiques par agrégation des réponses aux questions clefs sur l'avenir du Mali ;
- la construction de scénarios globaux par agrégation des scénarios thématiques ;
- le rapprochement des scénarios et des aspirations des populations ;
- l'analyse SWOT de la vision ;
- l'élaboration d'indicateurs de suivi-évaluation d'opérationnalisation de la vision.

Point sur les étapes du Processus

Le lancement officiel

- Lancement du processus d'élaboration de la stratégie post-CREDD et de l'Etude Prospective Mali 2040 le 16 juillet 2018 à l'hôtel Laïco Amitié ;
- Validation du cadre conceptuel, analytique et méthodologique et du calendrier de réalisation du processus proposés dans la Note d'orientation.

La réalisation de 11 études thématiques

Pour appuyer les analyses diagnostique et de dresser un état des lieux du Mali et de son environnement ; mais aussi de mener une analyse approfondie des forces et des potentialités dans tous les domaines ainsi que des faiblesses et des obstacles majeurs.

- Validation des rapports provisoires des études tenue du 10 au 12 octobre
- Draft du rapport diagnostic disponible

Analyse structurelle et Enquête de perception

- Atelier de validation de la liste des variables de l'analyse structurelle et d'élaboration des fiches de variables tenu à Bamako les 01, 02 et 03 août 2018
- Un rapport préliminaire d'analyse structurelle assorti de propositions de recommandations stratégiques a été élaboré et est disponible. La réunion de restitution des résultats a été tenue le 08 octobre 2018.

- Validation du rapport le 09 novembre 2018

Prochaines étapes

- Rédaction du rapport de synthèse du diagnostic stratégique sur la base des différentes investigations menées, un rapport de synthèse du diagnostic stratégique sera élaboré ;
- Validation du rapport de l'enquête diagnostique ;
- Consolidation et Synthèse du rapport du diagnostic stratégique ;
- Validation du rapport du diagnostic stratégique ;
- Elaboration du document de stratégie de développement de moyen terme ;
- Validation du document de stratégie 2019-2023 : Échéance décembre 2018 ;
- Poursuite des travaux de l'Etude prospective Mali 2040, premier trimestre 2019.

CHRONOGRAMME REVISE DE LA SUITE DE LA FORMULATION DE LA STRATEGIE POST CREDD ET DE LA REALISATION DE L'ETUDE PROSPECTIVE MALI 2040

Phases /Activités	Août 2018	Sept 2018	Oct 2018	Nov 2018	Déc 2018	Janv2019
Réalisation des études et enquêtes						
Réalisation des études thématiques						
Opérations d'enquêtes						
Analyse des résultats des enquêtes						
Analyse des résultats de l'analyse						
Rédaction du rapport d'analyse						
Production et validation du						
Rédaction du rapport de diagnostic						
Réunions du Comité de pilotage et du comité d'orientation sur le						
Formulation des perspectives et						
Atelier de formulation de la vision						
Élaboration d'un projet des perspectives et objectifs globaux par						
Atelier de validation du comité de						
Réunion du Comité d'orientation						

Phases /Activités	Août 2018	Sept 2018	Oct 2018	Nov 2018	Déc 2018	Janv2019
Formulation des objectifs						
Ateliers des groupes thématiques						
Synthèse et Choix des Options						
Rédaction d'un projet de synthèse par le Consultant principal avec Atelier de validation du Comité de						

SUITE DE L'ETUDE PROSPECTIVE

Phases /Activités	Mars 2010	Avril 2010	Mai 2010	Juin 2010	Juillet 2010	Août 2010	Septembre 2010
Construction de scénarios							
Explicitation de la vision							
Définition et séquençage des indicateurs de suivi de la							
Détermination des orientations stratégiques pour la							
Rédaction du rapport de l'étude							
Élaboration du Plan d'action d'opérationnalisation de la							

3.3 Nouveau Dispositif institutionnel de suivi évaluation du CREDD et des ODD (Voir annexe)

Le Décret 0625/PM-RM du 08 aout 2018 fixe les mécanismes institutionnels de pilotage et de suivi/évaluation du CREDD) et ODD. Il comprend cinq niveaux :

- un niveau d'orientation stratégique, le Comité National d'Orientation Stratégique (CNOS); présidé par le PM, il se réunit deux fois par an
- un niveau de pilotage politique et technique, le Comité de Pilotage, est présidé par le MEF et se réunit une fois par trimestre

- Un niveau de concertation avec les PTF : la commission Mixe MALI Partenaire, elle est présidée par le MEF et se réunit trois (3) fois par an ou chaque fois que de besoin
- un secrétariat technique, il est assuré par la Cellule Technique du CSLP en collaboration avec l'agence de l'Environnement pour le Développement Durable (AEDD)
- un niveau régional et local: le pilotage régional du CREDD est assuré par les CROCSAD

La Coordination d'ensemble du dispositif assurée par le Ministre en charge de l'Economie.

Il est vivement recommandé de mettre en place des cadres de concertations pluri -acteurs et il importe que chaque acteur (y compris les travailleurs à travers l'UNTM et la CSTM) puisse amener son expertise dans un cadre de concertation et de dialogue. La concertation ne doit jamais être une fin en soi mais bien un moyen d'améliorer la qualité des politiques publiques. Elle ne doit non plus se limiter à de simples invitations des travailleurs aux fins de participations à des ateliers de validation des documents mais plutôt une implication complète au processus de concertation, de conception, de mise en œuvre et de suivi- évaluation des politiques publiques.

Il est de l'intérêt des structures de la société civile (associations d'usagers, associations communautaires, syndicats, secteur privé, etc.) de partager avec les décideurs sur les besoins spécifiques ressentis, sur les marges d'améliorations des politiques ou des projets, tout comme il est de l'intérêt des décideurs d'entendre les bénéficiaires sur le contenu exact de leurs doléances, sur ce qui marche ou ce qui marche moins bien.

IV- Les constats

Après l'analyse des documents du CREDD 2016- 2018, de l'ENP Mali 2025, des ODD 2030 et de de leurs dispositifs de mise en œuvre les constats suivants ressortent :

- l'absence des syndicats au sein de l'instance de de prise de décisions pour la conception, la mise en œuvre et le suivi- évaluation des politiques publiques ;
- la faible affectation (et faible mobilisation) des ressources financières nécessaire pour l'atteinte des objectifs ;
- l'insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- l'insuffisance de synergie dans les actions menées dans la mise en œuvre des ODD ;
- le manque de données statistiques dans plusieurs domaines ;
- la non maîtrise des outils des outils de planification/intégration des ODD ;
- le faible fonctionnement de certaines instances de coordination (CROCSAD, CLOCSAD) et de veille pour la mise en œuvre du CREDD et des ODD ;
- la non appropriation par les syndicats des documents composantes du CREDD 2016-2018 (cadre de mesure de performance, outils de suivi- évaluation etc.) ;
- la faible appropriation du CREDD et des ODD par tous les acteurs chacun dans son domaine de compétence ;

- **Le non-respect du calendrier harmonisé des revues par les sectoriels.** le respect du calendrier harmonisé devrait constituer une priorité pour tous les responsables impliqués dans le processus des revues, notamment les revues Budgets-Programmes, les Revues Programmes-Projets, les Revues Sectorielles, les Revues Régionales, la Revue. CREDD-ODD
- **L'insuffisance dans la production des données statistique** pour alimenter la production des revues a tous les niveaux (local, régional et national). Ce qui a pour conséquence d'entraîner la faible articulation du dispositif informationnel (multiplicité des bases de données) pour répondre aux demandes d'informations nécessaires ;
- **la faible implication des partenaires sociaux dans la mise en œuvre (Syndicats);** sous information et ou faible maitrise des outils par les représentants syndicaux; faible niveau d'organisation des syndicats; la faible représentativité des syndicats dans les groupes thématiques
- **L'insuffisance dans la maîtrise des outils de suivi- évaluation.** En effet, on dénote une divergence de point de vue entre les acteurs dans la compréhension de plusieurs indicateurs choisis pour le suivi du CREDD, les structures habilitées pour le renseignement de certains indicateurs, la difficulté de renseignement de certains indicateurs, la multiplicité des bases de données et outils pour renseigner les mêmes indicateurs ;
- **la faible appropriation du CREDD et des ODD par tous les acteurs (y compris les travailleurs)** chacun dans son domaine de compétence ;

V- Les défis de la participation des travailleurs au processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi- évaluation des politiques et stratégies nationales

Les travailleurs (à travers l'UNTM et la CSTM) doivent faire face à plusieurs défis lors de l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi- évaluation des documents de référence (CREDD 2019- 2023, ODD 2030 et ENP Mali 2040). Ainsi, nous pouvons les énumérer comme suit :

- le renforcement des capacités des centrales syndicales (CSTM et UNTM) au processus d'élaboration et de mise en œuvre du CREDD, des ODD et de l'ENP Mali 2040 ;

- Une meilleure organisation des travailleurs (à travers la CSTM et l'UNTM) pour une représentativité effective dans toutes les instances de prises de décision en lien avec les politiques publiques ;
- la finalisation de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'intégration des ODD dans les documents de politiques et stratégies nationales et à la mise en œuvre des ODD ;
- l'élaboration d'un plan de communication inclusif sur les ODD.
- le renforcement des capacités des organisations syndicales et leur implication au processus d'élaboration et de mise en œuvre du nouveau CREDD, des ODD et de la réalisation de l'ENP Mali 2040;
- La mise en place d'un comité de veille et ou d'une plateforme fédérée syndicale qui aura pour mission : (1) l'appropriation et la diffusion des textes législatifs et réglementaires relatifs à l'intégration des ODD dans les documents de politiques et stratégies nationales au près des structures à la base ; (2) l'organisation de revue annuelle régionales et nationales alternative de la mise en œuvre des politiques publiques ; (3) l'élaboration d'un plan de communication inclusif sur la mise en œuvre des politiques et stratégie publique ODD.

VI- Proposition de stratégie d'amélioration de la participation syndicale pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations dans la nouvelle stratégie

Afin d'améliorer la participation syndicale pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations dans les nouvelles stratégies du CREDD, nous proposons les orientations qui se présentent sous forme de vision et de valeurs que les organisations syndicales pourraient adopter. C'est ainsi, que nous proposons les principes et les lignes directrices qui suivent pour :

- Améliorer la qualité du dialogue et la concertation avec les partenaires techniques ;
- Faire l'Interface entre la société, les dirigeants et les travailleurs en vue d'avoir une croissance accélérée, redistributive et durable, un accès équitable aux services sociaux de qualité ;

- Elaborer une stratégie de communication : large information/diffusion, sensibilisation et implication des acteurs, création d'un réseau de communication ;
- Faire une large diffusion des rapports de mise en œuvre des politiques et programmes en lien avec les documents de références national tels que le CREDD, l'Etude Nationale Prospectives (ENP) et les ODD 2030 ;
- Que les confédérations syndicales (UNTM- CSTM) mettent en place une plateforme (niveau national, régional et local) pour statuer sur la prise en compte de leur préoccupation syndicale dans la conception, mise en œuvre, et le suivi évaluation des documents de référence ;
- Mettre e en place au sein des unions régionales et nationales une cellule de suivi de la mise en œuvre des politiques publiques.

Conclusion et recommandations

L'analyse critique de la mise en œuvre du CRED 2016-2018, de l'ENP mali 2025 et des ODD 2030 est un exercice d'une importance capitale. Elle a permis de faire ressortir les faiblesses et les défis des travailleurs en terme de participation efficace au processus de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques et stratégies de référence nationale. Il est urgent pour les syndicalistes de s'approprier des différents processus pour l'élaboration desdits documents. Aussi, pour une plus grande influence des travailleurs (en termes de prise en compte de leurs préoccupations) dans les processus d'élaboration du CREDD 2019- 2023 et de l'ENP Mali 2040, les recommandations suivantes sont formulées :

- l'élaboration d'une feuille de route faisant ressortir leurs préoccupations syndicales en lien avec les composantes du CREDD 2019- 2023 et l'ENP Mali 2040 ;
- la mise en place/ élargir d'une plateforme (niveau national, régional et local) pour statuer sur la prise en compte de leur préoccupation syndicale dans la conception, mise en œuvre, et le suivi évaluation des documents de référence avec un portage efficace des acquis;
- la conception d'outils adaptés au suivi-évaluation des activités du CREDD entrant dans leur domaine de compétence ;
- l'implication effective des syndicats dans l'ensemble des processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des indicateurs du CREDD 2019- 2023 à tous les niveaux (national, régional et local), y compris aux instances de prise de décision stratégique pour la mise en œuvre des politiques et stratégies ;
- le renforcement de l'unité d'actions (UNTM/ CSTM) syndicales en terme de participation à tous les processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques publiques ;
- l'élaboration et le partage de visions UNTM et CSTM sur le CREDD 2019- 2023, l'ENP Mali 2040 et les ODD 2030 ;
- renforcer les capacités des cadres des acteurs syndicaux à tous les niveaux (national, régional et local) sur les référentiels de développement en termes d'appropriation et de suivi-évaluation ;
- renforcer les capacités des cadres syndicaux sur les ODD 2030, le CREDD 2019- 2023 et l'ENP Mali 2040.